

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ D'ANGERS
UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1 ;
Vu l'arrêté du 17 juillet 2017 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITÉ D'ANGERS l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 juillet 2017 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme CHLOË MASSE, née le 29 mai 1993 à ANGERS (049) en vue de son inscription en Master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissages,

Le diplôme de **MASTER** de Sciences humaines et sociales, Mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé
mention assez bien

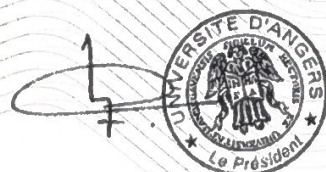
est délivré à Mme **CHLOË MASSE**

au titre de l'année universitaire 2019-2020
et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 9 décembre 2020

Le titulaire

Le Président



Christian ROBLEDO

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



William MAROIS

N° ANGERS 14120044

/2020201904933